

BRUNO DUMÉZIL ET LAURENT VISSIÈRE (DIR.)

ÉPISTOLAIRE POLITIQUE II

Authentiques et autographes

Il 3. Schnerb – 979-10-231-1087-6





ÉPISTOLAIRE POLITIQUE II

Authentiques et autographes

La question de l'authenticité et de l'autographie se pose aux historiens dans leur travail d'établissement des sources. Or, il s'agit d'une tâche délicate, notamment pour les périodes les plus anciennes, où la préservation de pièces originales résulte du seul hasard. La plupart des lettres connues avant la fin du XIII^e siècle ne nous sont parvenues que sous forme de copies, contemporaines ou tardives, souvent lacunaires ou erronées. La critique de leur authenticité se pose alors de façon traditionnelle, peu différente *a priori* de n'importe quel autre type de sources. Ce n'est que pour les derniers siècles de la période médiévale que l'existence d'importants fonds d'archives et de correspondances originales rend possible une exploitation plus systématique.

Les documents originaux permettent de réfléchir, dans une optique élargie, à une éventuelle mise en valeur des mentions manuscrites venues du détenteur de l'autorité. Toutes ces questions demandent réflexion, et c'est dans la continuité d'un premier volume consacré au *Gouvernement par les lettres* que le deuxième volet du cycle d'études *Épistolaire politique* propose d'étudier cette question cruciale des lettres authentiques et autographes.

Recevoir du courrier n'est pas un acte anodin, car cela prouve d'emblée une position sociale. Lire soi-même une lettre, dit quelque chose de plus : on affiche avec fierté sa maîtrise de l'écriture, son insertion personnelle dans un réseau, et la lettre ouvre en fin de compte des horizons autrement plus fascinants que le paysage qu'on découvre par la fenêtre. Que la lettre reçue soit authentique ou falsifiée apparaît finalement secondaire.

Illustration : Atelier de Rogier van der Weyden, *Un homme lisant*, huile sur chêne, ca 1450, Londres, National Gallery © 2016. The National Gallery, London/Scala, Florence.

ISBN 978-2-84050-990-5



9 782840 509905

SODIS
F387846

27 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

ÉPISTOLAIRE POLITIQUE
II



Cultures et civilisations médiévales

collection dirigée par Jacques Verger, Fabienne Joubert et Dominique Boutet

Dernières parutions

De servus à sclavus. La fin de l'esclavage antique (371-918)

Didier Bondue

L'Islam au carrefour des civilisations médiévales

Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recreation

Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

*Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur de
Philippe Contamine*

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

*Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne
(vie-xve siècle)*

Nicolas Carrier

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, viie-viiiè siècles

Dominique Barbet-Massin

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe

Jana Fantysová-Matějková

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?

Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt

Catherine Royer-Hemet

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres

Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance

Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge

Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Épistolaire politique
II
Authentiques et autographes



Ouvrage publié avec le concours de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN : 978-2-84050-990-5

PDF GLOBAL : 979-10-231-1075-3

TIRÉS À PART EN PDF :

II 1. Dumezil – 979-10-231-1076-0

II 1. Long – 979-10-231-1077-7

II 1. Vatin – 979-10-231-1078-4

II 1. Dumont – 979-10-231-1079-1

II 1. Otchakowski – 979-10-231-1080-7

II 2. Judic – 979-10-231-1081-4

II 2. Tixier – 979-10-231-1082-1

II 2. Cammarosano – 979-10-231-1083-8

II 2. Marchi – 979-10-231-1084-5

II 3. Gautier – 979-10-231-1085-2

II 3. Preto – 979-10-231-1086-9

II 3. Schnerb – 979-10-231-1087-6

II 3. Vissiere – 979-10-231-1088-3

II 3. Ricci – 979-10-231-1089-0

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

TROISIÈME PARTIE

Affabulations

QUAND LE DIABLE PREND LA PLUME.
UNE LETTRE DE LUCIFER
À SON LIEUTENANT ÈS PARTIES D'OCCIDENT

Bertrand Schnerb

En 1887, Paul Durrieu publia, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, une lettre adressée au duc de Bourgogne Jean sans Peur par Lucifer, dans le contexte de la guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons¹. Ce document, d'un caractère exceptionnel, on en conviendra, est inséré dans le texte d'une chronique anonyme des comtes et ducs d'Alençon. De cette chronique, rédigée sans doute dans les années 1470, on connaît trois manuscrits postérieurs au xv^e siècle, tous trois conservés à la Bibliothèque nationale de France². On n'a pas plus d'indications permettant de se faire une idée de la diffusion de cette lettre infernale.

Quoi qu'il en soit, ce document appartient au genre des lettres fictives qui étaient à l'origine des exercices liés à l'*ars dictaminis*: les notaires et clercs de chancellerie ont ainsi produit, en se conformant aux styles contenus dans leurs formulaires, des lettres du Monde à son Créateur, des lettres du roi Lion à l'Âne et au Lièvre, ses sujets, ou encore des lettres des Animaux sauvages du royaume d'Apulie à tous leurs congénères³. Les lettres du diable, toutefois, semblent avoir d'emblée revêtu un caractère particulier qui les a fait sortir du cadre limité de l'exercice de style.

Donner la parole au diable permet, en effet, de bâtir et de manier un discours dans lequel l'inversion des valeurs offre un terrain propice au développement de la dérision et de la critique⁴. Les exemples les plus précoces que l'on connaisse de

- 1 Paul Durrieu, « Jean sans Peur, duc de Bourgogne, lieutenant et procureur général du diable ès parties d'Occident », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1887, p. 193-224.
- 2 Paris, BnF, ms. fr. 5790 ; ms. fr. 19866 et Duchesne 48 (manuscrit qui contient aussi la *Chronique de Perceval de Cagny*).
- 3 W. Wattenbach, « Über erfundene Briefe in Handschriften des Mittelalters, besonders Teufelsbriefe », *Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1892, p. 91-123.
- 4 P. Herold, « Teufelsbriefe als Instrument mittelalterlicher „höllischer“ Propaganda. Ein Beitrag zu den erfundenen Briefen des Mittelalters », dans K. Hruza (dir.), *Propaganda, Kommunikation und Öffentlichkeit (11.-16. Jahrhundert)*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2002, p. 169-188.

cette utilisation des missives diaboliques, datés des XII^e et XIII^e siècles, intéressent le milieu clérical qui en a été le premier producteur et le premier destinataire, comme l'ont signalé déjà Wilhelm Wattenbach et Gianni Zipel⁵. La lettre du diable, forgée par des esprits moralisateurs, réformateurs, voire contestataires, est un instrument qui se retrouve dans les *exempla*, dans la littérature et aussi, en tant que document autonome, inséré comme pièce isolée dans des collections et dans des recueils de lettres ou d'actes divers.

Un exemple particulièrement éloquent de ce genre épistolaire, publié au XIX^e siècle par Wattenbach, figure ainsi dans un manuscrit rémois du dernier quart du XIII^e siècle, dans un manuscrit de la bibliothèque bodléienne datant de la même période et dans un recueil du XVI^e siècle (une diffusion qui est l'indice d'un certain succès). Cette longue lettre adressée par le « prince du pays de Géhenne » (« *princeps regionis Jehennalis* ») à tous les « prélat et clercs de l'Église », dont l'auteur véritable, un certain Pierre de Dordrecht, n'est pas autrement connu, est accompagnée d'une réponse du pape au diable. Le caractère satirique de cet échange n'échappe pas au lecteur, car, dans sa réponse à Belzébuth, le pape présente son action et celle des prélats et des autres gens d'Église, au nom de qui il écrit, sous un jour bien plus défavorable que ne le fait le diable lui-même dans sa propre lettre⁶. Ce pape s'intitule, du reste, « grand calife des chrétiens », ou, pour être plus précis, « *Magnus mundi monarcha, cristocolarum calipha, id est papa*⁷ ».

Dans sa propre lettre, le diable, prince d'Enfer, fait savoir à tous les prélats et clercs de l'Église combien leur comportement le réjouit puisqu'ils prennent modèle sur lui : ils se vouent au culte de la déesse Vénus et font des sacrifices sur ses autels ; ils sacrifient aussi au culte du dieu Mammon, sous l'invocation duquel ils prennent et raflent tout ce qu'ils peuvent, convertissant les biens accaparés en holocaustes au diable. Les frères mineurs le réjouissent par leurs actes, tous levés « au levain des Pharisiens » (« *quorum cuncta opera fermentantur fermento Phariseorum* » [Mt. XVI, 6-11] ; ce diable connaît bien l'Évangile). Les cisterciens aussi, qui ne pensent qu'à accroître leurs biens matériels et sont affamés de richesse, ont droit à ses louanges. Les autres moines, à quelque ordre qu'ils appartiennent, ivrognes qui ne se soucient que de l'individu et pas de la communauté, sont, eux aussi, vraiment remplis de l'esprit du diable. Mais ce sont les ermites de saint Augustin qui, entre tous, sont ses préférés (« *Heremite*

5 W. Wattenbach, « Über erfundene Briefe... », art. cit., p. 97-98 ; G. Zipel, « La lettera del Diavolo al clero, dal secolo XII alla Riforma », *Bollettino dell'Istituto storico per il Medioevo. Archivio Muratoriano*, 70, 1958, p. 125-179. Voir aussi Fanny Oudin, « Lettres de Dieu, lettres du Diable : correspondance entre Terre, Ciel et Enfer », *Questes*, 19, 2010, p. 37-55.

6 W. Wattenbach, « Über erfundene Briefe... », art. cit., p. 98-99.

7 *Ibid.*, p. 105.

autem nostri, nostri inquam, nostri ») : ayant obtenu d'être réunis en un seul ordre (la lettre fait allusion à la bulle d'Innocent IV du 16 décembre 1243 et à celle d'Alexandre IV du 9 avril 1256), ils se sont fixés en ville, ne méritant plus le nom d'ermites (« *non heremite, sed urbanite proprie sunt censendi* ») ; rudes et ignorants, ils ont usurpé la fonction des prédicateurs et prêchent à la confusion de la foi, assurant le triomphe du diable en désarmant les chrétiens : « *quoniam qui inhermes bella petunt, facile ex quacunque parte feriuntur, et occumbunt* ».

Quant à tous les *Sarabaïtes*, entendons les faux moines sans véritable règle, tels qu'ils sont définis dans la *Règle* de saint Benoît, ils appartiennent au diable (« *Reliquos vero Sarrabaitas [...] pacifice possedimus* »), comme tous les autres : « *Et ut breviter concludamus, tam isti quam omnes alii supradicti, nostro imperio sine difficultate junguntur et subduntur* ».

On constate toutefois, à la lecture du texte, que les frères prêcheurs sont les seuls que le prince de l'Enfer ne peut soumettre à son pouvoir. Ils se distinguent par le savoir et mènent une lutte cruelle et efficace contre les membres de la secte diabolique. Il faut pourtant qu'ils lui fassent obéissance, et c'est pourquoi le prince de Géhenne ordonne qu'il soit partout donné lecture de ses lettres : « *Volumus autem et mandamus de plenitudine tempestatis [ici l'auteur joue sur la proximité des mots tempestatis et potestatis], per universum orbem epistolam nostram legi*⁸ ».

Cette lettre du diable et la longue réponse du « calife de tous les chrétiens » à Belzébuth, que Wattenbach a datées des années 1266-1268, ont été, assez vraisemblablement forgées par un auteur proche des dominicains : l'ordre des frères prêcheurs, on l'a vu, y est seul désigné comme échappant à l'influence du diable, tandis que les frères mineurs et plus encore les augustins sont critiqués, ces derniers, en particulier, pour la mauvaise qualité de leur formation intellectuelle et pour la médiocrité de leur prédication. La teneur du dossier plonge le lecteur dans un contexte de concurrence entre les ordres mendiants, la tonalité de la critique dépassant celle de la simple correction fraternelle, mais, par ailleurs, cette critique touche aussi la papauté, dont est raillée la *libido dominandi*, et l'Église militante en général, ce qui révèle chez l'auteur, l'énigmatique Pierre de Dordrecht, cet esprit réformateur ou contestataire que j'évoquais au début de mon propos.

Cet esprit se retrouve dans les lettres adressées par le diable au monde ecclésiastique que l'on trouve ensuite et dont la production coïncide avec les grands moments de crise traversés par l'Église de la fin du Moyen Âge (en attendant la floraison de missives infernales du temps de la Réforme) : le début du xiv^e siècle, la période de la papauté d'Avignon, le Schisme. De 1305

8 *Ibid.*, p. 104-105.

est ainsi datée une lettre de Bélial, « prévôt des Apostats et maître de Convoitise, abbé du Cloître d'Orgueil, prieur de Gloutonnerie, gardien et seigneur de l'Achéron », adressée « à tous les confrères du couvent de Malignité, qui ont fait de leur ventre un dieu », entendons ici les moines bénédictins, dont sont ainsi dénoncés, sous couvert de louanges diaboliques, l'avarice, la goinfrerie, la cupidité et tous les autres péchés mortels. Cette lettre, probablement forgée dans un couvent franciscain d'Angleterre, contient une synthèse de toutes les critiques que les frères mineurs ont formulées à l'encontre du monde monastique⁹.

Par la suite, en 1351, à la fin du pontificat de Clément VI, est produite l'une des lettres diaboliques les plus célèbres, qui a passé longtemps pour la première du genre. Donnée au nom de Lucifer, « prince des ténèbres, régnant sur le lugubre empire du profond Achéron, duc d'Érèbe, roi d'Enfer et recteur de Géhenne » (« *princeps tenebrarum, tristia profundi Acherontis regens imperia, dux Erebi, rex Inferni rectorque Gehennae* »), elle était adressée à tous les prélats de son temps, désignés comme constituant la meilleure part des *socii* et des fils du diable. Liée étroitement à la production antérieure, cette missive de Lucifer en reprend le principe consistant à bâtir une critique sévère sous la forme inversée d'une louange diabolique. Très proche, par son texte, de la lettre de Bélial aux moines bénédictins anglais datée de 1305, elle s'ouvre sur une évocation de la venue salvatrice du Christ et de la continuité de sa mission par l'Église des apôtres. Le salut faisant son œuvre, la situation du diable et de l'Enfer devient critique et le prince des ténèbres, aux abois, suscite alors les prélats des temps actuels pour remplacer les membres vertueux de l'Église primitive. Leurs actions dictées par l'orgueil, la rapacité, la colère, l'avarice, la gloutonnerie et la luxure doivent compromettre le salut du monde. Ils sont félicités par le diable pour la pratique de la simonie, du népotisme et d'une politique bénéficiaire arbitraire dictée par la faveur et la cupidité. Tous les vices du gouvernement de l'Église dénoncés par les réformateurs du temps de la papauté d'Avignon sont synthétisés dans cette lettre, attribuée par Otto Hartwig à Henrich von Langenstein, et qui a connu en son temps une large diffusion¹⁰.

Les débuts du Schisme constituent ensuite une période propre à susciter la satisfaction du diable. En 1381, c'est « Léviathan, prince du monde », qui prend la plume – en réalité Pierre d'Ailly, visiblement inspiré par la lettre de Lucifer qui circule depuis trente ans –, pour féliciter les prélats fauteurs de Schisme qui s'opposent à la convocation d'un concile en vue de résoudre la crise. Par la suite, en 1408, dans le contexte de la pérennisation du Schisme, peu de

9 *Ibid.*, p. 116-123.

10 O. Hartwig, *Henricus de Langenstein, dictus de Hassia, zwei Untersuchungen über das Leben und die Schriften Heinrichs*, Marbourg, Elwert, 1858, 1^{re} partie, p. 18-20, et 2^e partie, p. 8 sq. ; W. Wattenbach, « Über erfundene Briefe... », art. cit., p. 96.

temps avant la convocation du concile de Pise, Satan (dont la titulature est « *Satanas, regnorum Acherontis imperator, tenebrarum rex, profundissimae Ditis dux et omnium damnatorum aeternus trucidator* ») écrit une lettre à un prélat de l'obédience de Grégoire XII, Johannes Dominici, archevêque de Raguse, récemment promu au cardinalat¹¹. En tant que nouveau cardinal du pape de Rome, l'archevêque est félicité par le diable pour son action visant à prolonger le Schisme et se voit promettre une place bien chaude en Enfer, entre Arius et Mahomet. Johannes Dominici a certainement compris la leçon, puisqu'il fut, lors du concile de Constance, l'un des artisans du règlement du Schisme, d'autant que la lettre à lui adressée, dont le texte a été transmis par Dietrich von Niem dans son *Nemus unionis*, a suscité deux réponses, l'une de la Vérité et l'autre de l'archange saint Michel¹².

Cette lettre de Satan à Johannes Dominici datée de 1408 est la plus proche, chronologiquement, de la lettre de Lucifer à Jean sans Peur, probablement postérieure à 1410, année au cours de laquelle la guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons – cette guerre maudite suscitée par l'esprit de division – entra dans sa phase active, et naturellement antérieure à la mort du duc Jean, survenue le 10 septembre 1419. Ce texte est une des premières lettres du diable qui ne s'adressent pas au monde clérical, mais à un prince laïque¹³. Il est vrai, toutefois, que le diable s'était déjà intéressé de près aux rivalités et aux querelles des princes français et qu'il avait prêté son concours à la propagande des partis.

De toute évidence, le prince d'Enfer avait, dans un premier temps, été bourguignon avant de se tourner armagnac. Il avait servi à montrer et démontrer la perversité de Louis d'Orléans, dont la tyrannie et la rébellion contre l'autorité royale, produits de son orgueil, avaient permis de le comparer à Lucifer, l'ange rebelle¹⁴. Jean Petit, dans son apologie du tyrannicide, utilisa largement cette comparaison qui pouvait justifier aussi la violence exercée contre Louis d'Orléans par le duc de Bourgogne, lui-même, alors, comparé à saint Michel terrassant le diable¹⁵. Plus tard, l'auteur anonyme du prétendu *Journal d'un bourgeois de Paris*, jugeant l'arbre à son fruit, affirma que le comte d'Armagnac était un diable ayant pris l'apparence humaine : « Et cuide en ma conscience que ledit conte d'Arminac estoit ung ennemy en fourme de homme, car je ne voy nul qui ait esté à lui, ou qui de lui se renomme, ou qui porte sa bende, qui tienne point a la loy ne foy chrestienne, ains se maintiennent envers tous ceulx

11 A. Rösler, *Cardinal Johannes Dominici, O. PR. 1357-1419. Ein Reformatorbild aus der Zeit des Grossen Schisma*, Freiburg im Brisgau, Herder, 1893.

12 W. Wattenbach, « Über erfundene Briefe... », art. cit., p. 97.

13 Cette remarque avait déjà été formulée par Paul Durrieu.

14 A. Coville, *Jean Petit. La question du tyrannicide au xv^e siècle*, Paris, Augustin Picard, 1932, *passim*, notamment p. 301.

15 *Ibid.*, p. 436.

dont ilz ont la maistrise, comme gens qui auroient renyé leur creatour¹⁶ ». Pour le chroniqueur, les gens du parti d'Armagnac étaient inspirés par « la deesse Discorde et son pere Sathan, a qui ilz sont¹⁷ ».

Les adversaires du duc de Bourgogne, pour leur part, ne lui firent pas l'honneur de le comparer directement au prince des ténèbres, mais élaborèrent, pour lui, l'image d'un serviteur zélé du Diable. C'est le propos de l'auteur anonyme de la lettre que lui a adressée Lucifer. Cet auteur s'est évidemment inspiré des lettres du diable antérieures – et, peut-être, avons-nous là un indice de son appartenance au monde clérical. L'expéditeur étant Lucifer, on peut avancer légitimement l'hypothèse que sa source principale fut la missive envoyée par ce même diable aux prélats et gens d'Église en 1351, dont l'auteur est peut-être Heinrich von Langenstein ; ce document, en effet, a connu une assez large diffusion. Toutefois, on ne doit pas omettre le fait que, comme on l'a dit, la période allant du début du Schisme au concile de Pise fut marquée par la rédaction d'autres lettres du diable, celle de 1381 et celle de 1408 notamment. Le thème était donc à la mode et le contexte général permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle l'auteur aurait gravité dans l'entourage de Pierre d'Ailly, lui-même auteur d'une lettre du diable, et aurait rédigé sa missive durant le concile de Constance¹⁸.

190

Sur le plan de la composition et de la conception d'ensemble, la lettre de Lucifer à Jean sans Peur ne diffère guère des missives diaboliques, à ceci près que, s'adressant à un prince laïque et destinée à servir d'instrument polémique dans la guerre civile, et non à nourrir un débat interne au clergé, elle est rédigée en langue vulgaire, et non en latin¹⁹.

Comme les précédentes, cette lettre emprunte sa structure et ses caractères internes au style des chancelleries et prend la forme de lettres patentes plutôt que de lettres missives. Elle commence, comme les autres, par une titulature qui emprunte à toutes celles que l'on trouve dans les textes antérieurs, tout en ménageant une place à une certaine fantaisie infernale : « Lucifer, empereur du profond Acherons, roy d'Enfer, duc de Herebe et de Chaos²⁰, prince de tenebres, marquis de Baratrum et de Pluto, conte de Gehenne, maistre, regent,

16 *Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*, éd. Alexandre Tuetey, Paris, Champion, 1881, p. 134.

17 *Ibid.*, p. 129.

18 Sur l'entourage de Pierre d'Ailly, on peut consulter avec profit M. Maillard-Luypaert, « Entre soustraction et restitution d'obédience : les relations "douces-amères" de Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, avec ses "proches" (1398-1408) », dans A. Marchandise et J.-L. Kuyper (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Publications de l'université de Liège, 2003, p. 13-27.

19 Voir sur la question de la langue, F. Oudin, « Lettres de Dieu, lettres du diable », art. cit., p. 45-46.

20 La copie tardive du texte est en partie altérée et donne *Helebre* et *Tharos* pour *Herebe* et *Chaos* (P. Durrieu, « Jean sans Peur... », art. cit., p. 203 et note).

garde et gouvernant de tous les diables d'Enfer et des hommes mortelz vivans au monde qui veullent contredire a la volonté et commandement de nostre adversaire Jesu Crist²¹ ».

Cette énumération des titres du diable, qui pourrait sembler inquiétante, renvoyant à la peur de l'Enfer et des châtimens infernaux²², comporte toutefois une forte coloration parodique. Comme on l'a vu, elle se trouve déjà, avec de nombreuses variantes, dans les lettres diaboliques antérieures et désigne clairement le diable comme le « prince de ce monde ». Mais, par ailleurs, comme l'a souligné Fanny Oudin, dans les missives adressées aux prélats et aux gens d'Église, le développement de la titulature du diable met en valeur un des thèmes principaux de la critique qu'elles portent, à savoir « l'exercice du pouvoir temporel qui compromet l'accomplissement de la mission spirituelle » du clergé²³.

En utilisant le même procédé dans la lettre de Lucifer à Jean sans Peur, l'auteur, cependant, encore une fois, ne se contente pas d'imiter un modèle, mais suggère un parallèle entre Lucifer et le duc de Bourgogne, qui s'intitulait dans ses lettres patentes « Jean, duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne palatin, seigneur de Salins et de Malines ». Pourtant, cette cascade de titres n'apparaît pas dans l'adresse de la lettre du diable où le duc est appelé simplement « Jehan de Bourgogne » et désigné en revanche comme « nostre tres cher et bien amé lieutenant et procureur general es parties d'Occident ».

Ne pas mentionner les titres du duc Jean n'est naturellement pas innocent et est étroitement lié au fait que ses adversaires, qui ont réclamé la confiscation de ses terres et seigneuries²⁴, lui contestent ses honneurs et ses dignités depuis l'assassinat de Louis d'Orléans. On peut rappeler ici que les lettres de défi à lui envoyées le 18 juillet 1411 par Charles d'Orléans et ses deux frères comportaient une adresse rédigée ainsi : « Toy, Jehan, qui te dis duc de Bourgoigne²⁵ ». De ce point de vue, la lettre de Lucifer est en parfaite conformité avec des usages diplomatiques qui sont le reflet des idées du parti d'Orléans.

Cet acte du diable, tout comme les modèles dont son auteur s'est inspiré, comporte un bel eschatocole comprenant une clause de corroboration et une date de lieu, qui renvoie à une géographie imaginaire de l'Enfer, et une date de temps, cette dernière ne faisant pas référence à l'ère de l'Incarnation,

21 BnF, ms. fr. 5790, fol. 36v.

22 Sur ce thème, voir J. Frappier, « Châtiments infernaux et peur du diable d'après quelques textes français du XIII^e et du XIV^e siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 3-5, 1953, p. 87-96.

23 F. Oudin, « Lettres de Dieu, lettres du diable », art. cit., p. 45-46.

24 Bertrand Schnerb, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005, p. 281.

25 Urbain Plancher, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, Paris, Éditions du Palais royal, 1974, 4 vol. (reprint de l'éd. de Dijon, 1739-1781), t. III, preuve CCLXXI.

mais au règne du prince des ténèbres, où l'on reconnaît le nombre de la Bête de l'Apocalypse²⁶.

En tesmoing desquelles choses nous avons scellé ces presentes de nostre tres horrible signet, presents ad ce plusieurs caterves²⁷ de diables, en nostre tres douloureux consistoire, jouxte la tournelle de nostre parfond puy et espoventable, au parmy de la terre, l'an de nostre resne ennuyable VI^m VI^c et VI.

Le texte lui-même, qui s'apparente à un mandement, prend la forme d'un ordre adressé par Lucifer à son « tres cher et bien amé lieutenant et procureur es parties d'Occident » et laisse entendre que le duc de Bourgogne s'est voué au diable par un pacte, affirmant explicitement qu'il s'est engagé « a obeyr et faire la vollanté de Sathanas ». L'œuvre à laquelle il se voue et pour laquelle il est le lieutenant de Lucifer est de porter la guerre dans la Chrétienté : « car dés que commensastes a porter armes, nous vous en avons donné et donnons par ces presentes plaine puissance et autorité irrevocable »²⁸.

192

De son action de subversion et de destruction, qu'il accomplit de « mauvais courayge », à la satisfaction de Lucifer, le duc de Bourgogne attend une rétribution que son maître lui a promise :

Et croyez de vroy que les promesses que nous vous avons fetes et aussi que avez ouyes par les bouches des invocateurs de nous et du grand procureur de nostre maison Sathan, nous le vous ferons tenir, garder et entretenir inviolablement sans nulle faulte²⁹.

Ce passage, qui vient renforcer l'idée du pacte et des relations contractuelles unissant Lucifer et Jean sans Peur, fait également allusion aux invocateurs du diable, auxquels le duc de Bourgogne aurait recours pour entrer en contact avec Satan. Cette mention est loin d'être secondaire.

L'accusation de pratiquer des invocations diaboliques afin de s'assurer pouvoir et puissance avait été utilisée par les adversaires de Louis d'Orléans. Jean Petit, dans sa *Justification*, avait décrit les sortilèges et invocations pratiquées « au nom des diables d'Enfer » sur ordre du duc d'Orléans ; ce dernier, « par art et paction diabolique », avait ainsi réussi à compromettre la santé physique et mentale du roi son frère³⁰. L'accusation est retournée contre le duc de Bourgogne. Or, comme l'ont parfaitement montré Jan Veenstra et Julien Véronèse, à l'époque même où la lettre de Lucifer est forgée, la cour ducale est le cadre d'un

²⁶ BnF, ms. fr. 5790, fol. 38v.

²⁷ Le mot signifie *bande* ou *troupe*.

²⁸ BnF, ms. fr. 5790, fol. 37r.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ A. Coville, *Jean Petit, op. cit.*, p. 311-325.

débat, dans lequel s'illustre le dominicain Laurent Pignon, et qui porte sur l'essence diabolique de l'art divinatoire³¹. Il y a certainement, dans le texte de la lettre du diable, l'écho de cette double réalité.

Par ailleurs, tout comme le connétable d'Armagnac vu par l'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris*, le duc, en tant que chef de parti, est présenté comme menant à sa suite tous les diables de l'Enfer. C'est du moins ce qu'affirme Lucifer lui-même :

Oultre plus nous voullons que saichés du vray que nostre maison est totalement vuide de diables qui nous doibvent [servir] ; et sont tous au monde, entres dedans les ceurtz³² de ceulx en qui vous avez fiance, voz gens, complices et aliez³³.

Suivi d'une telle armée de possédés, le duc Jean sans Peur peut porter de grands dommages à la Chrétienté et recevoir les vives félicitations du diable :

Nostre bon amy, il est vroy que la plus grande joye et grand plaisir que nous puissions avoir est que sur toutes choses on destruisse les eglisses, cathedralles, collegiales et paroissiales, abbayes, monasteres, et chappelles et tous oratoires, et tous edifices dediez en l'honneur et reverence de nostre dit adversaire Jesu Christ, en quoy vous avez bien commencé, dont estes a louer³⁴.

Ce thème est repris plus loin dans la lettre par la formule, « car nous avons vraye congnoissance que oncques nul de voz progeniteurs en l'église tant n'edifia comme desja en peu de temps avez desedifié, dont grandement vous ne mercions³⁵ ».

Lucifer constate parallèlement que son lieutenant ès parties d'Orient, le Grand Turc Morbesant (un nom convenu pour désigner l'adversaire³⁶), est bien moins efficace que Jean sans Peur, son lieutenant ès parties d'Occident.

31 J. Veenstra, *Magic and Divination at the Courts of Burgundy and France: text and context of Laurens Pignon's Contre les devineurs (1411)*, Leiden/New York, Brill, 1998 ; Julien Véronèse, « Jean sans Peur et la "fole secte" des devins : enjeux et circonstances de la rédaction du traité *Contre les devineurs (1411)* de Laurent Pignon », *Médiévales*, 40, 2001, p. 113-132.

32 *Cœurs*.

33 BnF, ms. fr. 5790, fol. 37r-v.

34 *Ibid.*, fol. 37v.

35 *Ibid.*, 38v

36 L'élaboration d'une anthroponymie imaginaire à connotation péjorative pour désigner les princes musulmans est une tradition dans la littérature occidentale au moins depuis *La Chanson de Roland* dans laquelle sont mis en scène Falsaron, Malprimis, Torleu Dapamort, Abisme, etc. Dans cette tradition, le nom de Morbesant, avec sa racine qui évoque à la fois les Maures et la Mort, peut aussi se comprendre comme désignant un personnage rapace (mord-besant) ou l'adversaire de Byzance. Le nom se retrouve ensuite dans certaines chroniques pour désigner tel ou tel chef de guerre ottoman : ainsi Jacques du Clercq mentionne, pour l'année 1456, « le grant admiral de Turquie, nommé Morbesant, a present empeureur de Organie, seigneur de l'Isle et de l'Achaye » (1456). On attribuait à ce même Morbesant, « chevalier de l'Empire d'Organcy », seigneur d'Achaïe, une lettre au pape Nicolas V qui circula dans les cours princières occidentales après la prise de Constantinople (Jacques du Clercq, *Mémoires*, éd. J. A. C. Buchon, Paris, Desrez, 1838, p. 86 et 93).

Et pour ce que es parties d'Orient nous avons donné commission et mandement special a Morbesant, Turc, tenant contre droict et loyauté le royaume de Turquye de destruire Chrestienté et croistre la loy soubz laquelle il a esté né, dont il ne faict rien, car il permect aux chrestiens es eglises, chappelles et oratoires faire service a nostre dit adversaire Jesu Christ, dont et non sans cause sommes tres mal contentz et fort couroucé contre luy³⁷.

Aussi Lucifer décide-t-il que le Grand Turc, coupable de pratiquer la tolérance religieuse, sera remplacé par le duc de Bourgogne, lorsque celui-ci aura achevé son œuvre de destruction à l'Ouest. Le discours porteur d'inversion des valeurs atteint ici sa perfection : le duc Jean, ancien héros de la croisade contre les Turcs, est décrit comme un ennemi de la Chrétienté plus redoutable que le Grand Turc, et son futur « passage d'outre-mer », voulu par le diable, est une croisade inversée destinée à détruire la Chrétienté d'Orient.

194

Pourquoy nous vous faisons sçavoir que, apres que aurez faict et mys nostredit mandement a execution aux parties et lieux de vostre commission, ainsy que avez commencé en toutes choses, nous vous ayderons a passer outre mer et a deffaire icelluy nostre procureur Morbesant et l'expeller et mettre hors de son royaume, lequel il tient contre la loy de Turquye. Et appres vous ferons couronner roy de Turquie, empereur de [Constantinople] et de Romme, roy d'Esclavonye, de Jherusalem et de Babillone, de Cartage et de plusieurs aultres royaumes chrestiens et payens et que ainsy que avez promys, vous destruissez l'Eglise de Romme et de toute Grece.

Paul Durrieu avait déjà souligné, à propos de cette lettre de Lucifer adressée à Jean sans Peur, qu'elle n'était pas un document isolé mais qu'elle s'inscrivait dans un ensemble constitué de courts récits combinant les références à la *nigromancie*, aux forces diaboliques et aux Turcs³⁸. Elle se rattache à une « légende noire » forgée par les adversaires du duc de Bourgogne et selon laquelle si ce dernier avait été épargné par les Ottomans après le désastre de Nicopolis en 1396, c'est parce que le sultan Bayézid avait été averti par un *nigromancien* qu'il lui fallait laisser la vie à Jean sans Peur et le renvoyer dans son pays, « car luy seul feroit plus mourir de chrestiens que eux tous ensemble ne sçauroient faire³⁹ ».

D'une manière plus générale, cette lettre diabolique reprend deux thèmes polémiques largement développés, tant dans le camp des Bourguignons que dans celui des Armagnacs, pour dénoncer l'action criminelle de l'adversaire.

37 BnF, ms. fr. 5790, fol. 37v.

38 P. Durrieu, « Jean sans Peur... », art. cit., p. 206-209.

39 BnF, ms. fr. 5790, fol. 36r. Voir J. Véronèse, « « Jean sans Peur et la "fole secte" des devins », art. cit., p. 116-120 et B. Schnerb, *Jean sans Peur*, p. 106-109.

Le premier de ces thèmes est celui de la destruction des églises. L'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris*, lorsqu'il déplore les conséquences de la guerre et les « grans, miserables, enormes et dampnables pechez qui se sont ensuyviz et faiz puis la tres maleureuse et dampnable venue de Bernart, le conte d'Arminac, connestable de France », énumère notamment « tant d'églises arses et brulees, et chappelles, maisons Dieu, malladrieres ou on souloit faire le saint service Nostre Seigneur et les œuvres de misericorde, ou il n'a mais que les places, tant d'avoir mussé, qui jamais bien ne fera, et de joyaulx d'église et de reliques, et d'autres qui jamais bien ne feront, ce n'est d'aventure⁴⁰ ».

Le second thème, lui aussi récurrent, est celui de la comparaison référentielle aux Turcs et aux Sarrasins, quand ce n'est pas aux empereurs romains persécuteurs. Les gens de guerre sont désignés, par exemple, comme « gens pires que ne furent oncques Sarazins, comme il apparoit par les grans enormes pechez et tyrannie qu'ilz faisoient au povvre peuple⁴¹ ».

Ainsi, la lettre de Lucifer à Jean sans Peur est un document qui ne peut être lu qu'à la lumière d'un contexte intellectuel et politique large. Elle s'inscrit dans une tradition déjà longue de textes polémiques du même type et est une étape dans le développement de ce genre particulier de lettres fictives, car le « temps des réformes » voit ensuite le diable reprendre la plume à de nombreuses reprises. Cette lettre est aussi un texte exceptionnel, car le diable s'adresse, non à tout ou partie du clergé de l'Église romaine, mais à un prince laïque. Par ailleurs, son propos inversé, ne vise pas à la correction fraternelle et ne soutient pas une exhortation à la conversion et à la réforme. La lettre de Lucifer à Jean sans Peur est porteuse d'une accusation de crime commis contre Dieu et l'Église, elle s'adresse, non pas au duc de Bourgogne, mais à ses adversaires pour les conforter dans leur haine et pour justifier sans doute aussi un futur tyrannicide.

La référence au Grand Turc est l'écho de la « légende noire » élaborée par les ennemis de Jean sans Peur à partir de récits malveillants de la bataille de Nicopolis. Il apparaît évident que la propagande bourguignonne, depuis 1396-1397, a exploité largement le thème héroïque de la participation de Jean sans Peur à la croisade ; à la fin du xv^e siècle, Olivier de La Marche, héritier de toute une tradition historiographique, n'écrit-il pas :

Et en ses jeunes jours fut chief de l'armee de France, qui fut envoyee contre les Sarrazins en Hongherie, pour ce que les Turcs envaysoient le roy de Hongherie et son royaulme a moult grant puissance, et combien que la bataille fut perdue pour les crestiens, icelluy conte de Nevers, vostre bysayeul, fut prins faisant son

40 *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. cit., p. 133-134.

41 *Ibid.*, p. 355-356.

devoir et a grant honneur [...] et oza, en ses jeunes jours, entreprendre et executer a son povoir ce que tous les princes crestiens abayent et menassent et ascoutent l'un apres l'autre qui le fera, et [est] plus a loer et glorifier le vaincu en si haulte et sainte emprise executant, que ne sont tous les princes de aujourd'huy, et fussent [ils] vainqueurs de leurs queeles teles qu'elles procedent plus souvent de volenté que de raison⁴².

En faisant de la bataille de Nicopolis le point de départ de l'histoire des relations de Lucifer avec Jean sans Peur « son lieutenant et procureur es parties d'Occident », les adversaires du duc de Bourgogne pouvaient espérer amortir les effets de la propagande bourguignonne.

42 Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. H. Beaune et J. d'Arbaumont, Paris, Renouard, 1883-1888, 4 vol., t. I, p. 83-84.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	
Bruno Dumézil & Laurent Vissière	7

PREMIÈRE PARTIE

AUTHENTIFICATION ET VALIDATION

Les vrais-faux messages diplomatiques mérovingiens	
Bruno Dumézil	19
Lettres autographes, lettres secrètes : le recours à l'autographie épistolaire pour des exigences de discrétion (XI ^e -XII ^e siècles)	
Micol Long	35
La correspondance comme expression de la volonté du sultan ottoman	
Nicolas Vatin	49
La signature dans les lettres du duc de Bourgogne Philippe le Bon	
Jonathan Dumont & Alain Marchandisse	61
Lettres validées, lettres fausses : jeux de pouvoir et correspondance à l'assemblée de Marseille au milieu du XIV ^e siècle	
François Otchakovsky-Laurens	83

DEUXIÈME PARTIE

AUTEURS ET RÉDACTEURS

Quelques réflexions sur le Registre des lettres de Grégoire le Grand	
Bruno Judic	101
Vraie-fausse lettre d'un émir almoravide à ses troupes (1139)	
Emmanuelle Tixier du Mesnil	115
Lettere d'ambasciata e iniziativa personale degli ambasciatori (secc. XIII-XV)	
Paolo Cammarosano	127

Lettres authentiques et relations diplomatiques. L'exemple de la Corse génoise (fin xv ^e -début xvi ^e siècle)	
Vannina Marchi van Cauwelaert.....	137

TROISIÈME PARTIE
AFFABULATIONS

Prosopopée des runes : autour d'un « poème parlant » anglo-saxon	
Alban Gautier.....	159

Lettere false e finte nella letteratura e nella storia	
Paolo Preto.....	175

Quand le diable prend la plume. Une lettre de Lucifer à son lieutenant ès parties d'Occident	
Bertrand Schnerb.....	185

254

« Il est né le maudit enfant... » La naissance de l'Antéchrist d'après une lettre du grand maître de Rhodes (xiv ^e -xviii ^e siècle)	
Laurent Vissière.....	197

Les lettres de 1494 entre Alexandre VI Borgia et Bayezid II : les effets indubitables d'une documentation douteuse	
Giovanni Ricci.....	233

Du genre épistolaire et de sa vérité : conclusions	
François Bougard.....	245

Table des matières.....	253
-------------------------	-----